

## LES ENCOMBRANTS : TOUS CONCERNÉS, TOUS RESPONSABLES





## LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis plus d'un siècle, Silène veille à la sécurité de ses logements et privilégie une proximité vis-à-vis des habitants pour garantir un quotidien agréable. C'est pourquoi nous souhaitons, dans ce numéro, vous présenter les actions que Silène met en place pour sécuriser les logements et leurs abords face au risque d'incendie et rappeler les comportements à adopter pour éviter les accidents.

Parce que le bien vivre ensemble est une valeur collective que le seul bailleur ne peut garantir, nous vous proposons un dossier consacré à la gestion des encombrants, dont nous sommes tous acteurs. Et comme il est parfois difficile de s'y retrouver, nous avons préparé un guide des bons gestes à adopter pour déposer dans les bonnes conditions les choses dont vous souhaitez vous séparer. Pour autant, nous continuons de nous engager contre les incivilités qui nuisent au quotidien des habitants en assermentant nos chargés de proximité, ce qui permettra de sanctionner plus durement les dépôts sauvages.

Vous lirez également quelques conseils, à l'approche des beaux jours, pour profiter des extérieurs de son logement sans gêner les voisins, un point sur la révolution du réseau de chaleur urbain et découvrirez les actions que Silène met en place contre l'isolement social des aînés dans ses résidences.

Bonne lecture!

Xavier Perrin, Président de Silène

## BIEN CHEZ MOI

### Prévention incendie : agissons ensemble

Ces derniers mois, plusieurs incendies ont touché des résidences Silène. Ils ont fortement marqué les habitants concernés. Ces événements nous rappellent à quel point la prévention et la vigilance sont essentielles.

Pour renforcer la sécurité de tous, Silène consacre un budget de 400 000 € pour remplacer l'intégralité des détecteurs de fumées (DAAF) de ses 10 600 logements en 2025. Leur installation est obligatoire et assurée par le bailleur. En principe, leur entretien reste à la charge des locataires. Mais vu l'importance du sujet, Silène a choisi de prendre ses responsabilités : pas d'économie sur la sécurité des biens et des personnes.

### Et chez vous ?

#### Adoptez les bons réflexes

- Ne laissez pas une batterie charger sans surveillance
- Ne surchargez pas vos prises électriques
- Veillez à ne pas bloquer les grilles de ventilation
- Ne laissez rien dans les parties communes de votre résidence
- Ne déposez pas d'encombrants à l'extérieur

Pour mieux appréhender les risques et savoir comment réagir, plusieurs opérations de sensibilisation vont être organisées en partenariat avec le SDIS 44 (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Venez échanger avec les sapeurs-pompiers, poser vos questions et apprendre les bons gestes. Un premier rendez-vous a été organisé en mai, résidence La Barquera. Des rencontres ont également eu lieu en juin dans les résidences toutes Aides et Bois de Porcé qui ont été touchées dernièrement par des incendies. Une prochaine intervention est prévue à la résidence Cardurand le 7 juillet.



## Des rendez-vous pour créer du lien

Silène développe constamment des initiatives pour améliorer la qualité de vie au sein de ses résidences dans les quartiers prioritaires de Saint-Nazaire. Depuis début 2025, plusieurs rendez-vous ont été proposés : fabrication de produits d'entretien, opération Quartier Propre, animations sportives en pied d'immeuble. À chaque fois, les locataires se mobilisent avec enthousiasme lors de ces instants conviviaux entre voisins.

À Prézégat et au Petit Caporal, des locataires se sont retrouvés pour fabriquer ensemble crème à récurer, pastilles WC, liquide vaisselle ou encore spray pour les vitres. À Avalix, petits et grands ont participé à l'opération "Quartier propre". Ce temps de rencontre permet à chaque fois de réunir les locataires afin de nettoyer leur cadre de vie et de partager ensuite un goûter tous ensemble. Une dizaine de sacs ont été remplis. La résidence a également été choisie pour accueillir « Quartier en fête » lors des vacances scolaires d'avril. Ces trois jours d'animations sportives organisés avec la Ligue de football des Pays de la Loire ont pu faire découvrir ou redécouvrir aux familles les stages d'été Destifoot (voir aussi page 12).

Silène s'engage ainsi à faire de ses quartiers des lieux vivants et solidaires où chacun peut trouver sa place et s'impliquer selon ses envies.



Animations sportives « Quartier en fête » - résidence Avalix



Opération « Quartier propre » - résidence Avalix

## Première récolte du miel de printemps !

Après un an d'installation sur le toit de la résidence au 21 rue des Bouleaux, Romain, l'apiculteur du rucher du Bois Perdu a confirmé au début du printemps que les abeilles des deux ruches se portaient bien. La distribution aux locataires de la première récolte de miel de printemps s'est tenue mi-juin.

## L'été est là : profitez des extérieurs, dans le respect de tous !

Avec l'arrivée des beaux jours, balcons, terrasses et jardins deviennent des lieux de détente très appréciés. Pour que chacun puisse en profiter sereinement, quelques règles simples sont à respecter.

### Barbecue : ce qui est autorisé (ou pas)

- Les barbecues électriques sont tolérés, à condition de ne pas gêner le voisinage (fumée, odeurs, bruit).
- Les barbecues à gaz, charbon ou braseros sont strictement interdits, sauf dans les jardins privés.
- Les piscines, barnums, tentes ou autres installations similaires ne sont pas autorisés sur les balcons, terrasses ou espaces extérieurs.

### Les soirées : pour que tout le monde passe un bon moment

En soirée, pensez à réduire le bruit après 22h. Un petit mot pour prévenir vos voisins d'un dîner ou d'une fête permet souvent d'éviter les tensions. Une bonne entente passe aussi par le respect des règles collectives.

Ces espaces extérieurs sont un véritable atout pour votre cadre de vie. En les utilisant de manière responsable, vous contribuez à préserver l'harmonie dans votre résidence.

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

### Bien vieillir chez soi : Silène agit

Le vieillissement de la population est une réalité : aujourd'hui, 24 % des titulaires d'un bail Silène ont plus de 65 ans. Les tendances démographiques confirment que ce nombre continuera d'augmenter dans les années à venir.

Silène s'engage pour permettre à chacun de bien vieillir chez soi et dans son quartier.

Trois priorités guident notre action :

- Adapter les logements pour plus de confort et de sécurité
- Renforcer les liens sociaux pour lutter contre l'isolement
- Faciliter l'accès aux services utiles au quotidien



« Faire de nos résidences des lieux où chacun peut bien vieillir, en toute sérénité et dans la dignité. »

### Un logement qui s'adapte à vos besoins

Avec l'âge, certaines tâches deviennent plus difficiles. Pour y faire face, Silène propose, sous certaines conditions, des aménagements simples mais essentiels. Les travaux d'adaptation des logements se font généralement à partir de cette liste de base et suivant la faisabilité technique :

- remplacement des baignoires par des douches
- adaptation de la robinetterie des éviers et des lavabos
- installation de barres d'appui
- motorisation des volets roulants existants
- déplacement ou installation d'interphones et d'interrupteurs lumineux

Silène ne prend pas en charge les demandes de petits matériels, comme par exemple les réhausseurs de WC, les sièges de douche, les rampes amovibles.

En savoir plus



Lors des travaux de réhabilitation, nous allons plus loin : création de logements de plain-pied, installation d'ascenseurs, amélioration des accès. Depuis 2017, 655 logements ont été rendus accessibles.



En 2024 :

- 118 demandes étudiées par la commission accessibilité
- 3 logements sur 4 adaptés, pour un total de 194 000 € d'investissement
- 19 ménages accompagnés dans un changement de logement pour une meilleure adéquation santé/mobilité



### Rompre l'isolement, recréer du lien

Silène agit pour repérer les situations de solitude et renforcer les liens humains.

Depuis début 2024, un projet pilote est en place au Petit Caporal à Saint-Nazaire, avec deux associations :

- Les Petits Frères des Pauvres
- Unis-Cités, avec la participation de jeunes volontaires en service civique

Ces visites régulières créent un lien de confiance, ouvrent des discussions, et donnent lieu à des activités partagées.

D'autres actions sont en cours comme la mise en place d'un dispositif de colocation entre jeunes et seniors. La création d'un réseau de voisins volontaires est à l'étude.

### Mieux orienter vers les bons services

Les équipes de Silène sont formées pour repérer les fragilités et orienter les locataires vers les aides adaptées.

En 2024, une convention a été signée avec l'association ADAR44, facilitant :

- les interventions d'aide à domicile
- la coordination entre professionnels et équipes Silène
- la diffusion d'offres d'emploi du secteur auprès des locataires

Notre engagement est clair : accompagner chaque locataire âgé pour lui permettre de rester dans un logement adapté, entouré et soutenu.

# FOCUS

LA GESTION DES ENCOMBRANTS :  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



« La propreté de nos résidences est le reflet de notre engagement collectif à préserver un environnement sain et agréable pour tous. »

Chez Silène, nous partageons l'exaspération des habitants face aux dépôts sauvages. Nos équipes de proximité constatent régulièrement des abords de résidences dégradés, des accès bloqués ou des parties communes encombrées. Ces incivilités nuisent à la qualité de vie, à l'hygiène et au bien-vivre ensemble. Elles mobilisent inutilement nos chargés de proximité et dégradent le quotidien de tous. Pour y mettre fin, Silène déploie un plan d'actions : sensibilisation des locataires, identification des auteurs, facturation des frais d'enlèvement et prochainement sanction sous forme d'amendes.

L'action de tous est indispensable pour maintenir un environnement propre et respectueux des autres. Nous faisons tout notre possible pour vous offrir un cadre de vie agréable mais nous avons aussi besoin de votre implication.

## Adoptons les bons gestes !

Stocker n'importe où les encombrants, outre la dégradation des espaces communs, peuvent parfois être la cause de la propagation de punaises de lit ou de départ de feu aux conséquences dramatiques. Voici quelques conseils simples pour contribuer à une gestion plus efficace des déchets sur vos lieux de vie.

### CÔTÉ SILÈNE,

nous nous engageons à :

- veiller à l'entretien de votre résidence : nettoyage et vérification de l'état des parties communes
- sortir / ranger les containers ordures ménagères et tri sélectif suivant les jours de collecte
- être à votre écoute
- vous sensibiliser au respect des parties communes
- facturer aux habitants concernés les enlèvements des déchets non autorisés

### CÔTÉ LOCATAIRES,

vous vous engagez à :

- déposer vos déchets dans les conteneurs ou bornes de collecte enterrées
- déposer vos objets usagés (*meublier, matelas, électroménager, produits dangereux...*) dans les déchetteries des agglomérations de Saint-Nazaire et La Baule-Guérande.  
*Plus d'infos: [saintnazaireagglo.fr](http://saintnazaireagglo.fr) / [cap-atlantique.fr](http://cap-atlantique.fr)*
- appeler le service gratuit de collecte des encombrants, si vous ne pouvez pas vous déplacer à la déchetterie  
*Saint-Nazaire Agglo: 0251 76 13 22*  
*CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo: 0251 76 96 16*
- respecter le jour de la collecte pour déposer vos objets

## Immersion dans le quotidien des chargés de proximité



Vous les croisez quotidiennement dans le hall de votre immeuble ou dans votre quartier. Ils assurent l'entretien de votre cadre de vie. Ils constatent malheureusement des dégradations constantes avec toujours plus d'encombrants à manipuler; des charges lourdes qui pèsent à la fois sur leur temps de travail et sur leur santé.

Rencontre avec Thierry et Chrystel

En poste chez Silène depuis de nombreuses années, ils travaillent dans le quartier de la Bouletterie à Saint-Nazaire. « *Nous faisons notre métier parce que nous souhaitons que les locataires vivent dans un cadre agréable.* » La bienveillance et le respect sont au cœur de leur propos. « *Un "merci, c'est propre!" C'est la plus belle de nos récompenses.* »

Mais ces derniers temps, ils doivent faire face à des situations de plus en plus complexes, notamment les dépôts sauvages et les encombrants. Chaque jour, le constat est le même: des ordures s'accumulent dans les parties communes, au pied des immeubles ou autour des bornes de collecte. Bidons d'huile ou de peinture, pièces automobiles, mobilier, électroménager, cartons... Des objets qui n'ont rien à faire là. Même si ce n'est pas prévu dans leurs missions, ils prennent sur leur temps pour remettre de l'ordre. « *Après un week-end ou un déménagement, on sait qu'on va y passer toute la matinée. On est là pour les locataires mais quand notre travail n'est pas respecté, c'est décourageant. Même si on ne baisse jamais les bras. Ces missions se font au détriment d'actions qui pourraient être plus positives: être à l'écoute des locataires, rompre l'isolement...* »

Et si chacun faisait sa part pour un vivre-ensemble réussi?

## Bon à savoir

Si vous achetez un appareil neuf en remplacement d'un équipement hors service, votre magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. Pensez-y lorsque vous changez de matelas, de mobilier, de petits ou gros électroménagers!



## Des salariés assermentés pour mieux agir

Pour lutter contre les dépôts sauvages dans ses résidences, Silène a formé 8 salariés volontaires. L'objectif est de renforcer la prévention et de permettre, en dernier recours, la verbalisation d'infractions. Cette démarche est encadrée par la loi, menée avec pédagogie et en privilégiant le dialogue. Elle rentrera en vigueur au plus tard début 2026.

## Donnez une seconde chance à vos objets

Avant de jeter, pensez à réparer, transformer ou donner. Des solutions existent près de chez vous : ressourceries, ateliers de réparation, associations locales... Autant d'alternatives pour éviter le gaspillage et faire des économies. Et si vous aimez créer, c'est aussi l'occasion de customiser ou détourner vos objets pour leur donner une nouvelle vie.

## Saint-Nazaire Agglo : les dépôts sauvages nous gâchent la ville

Matelas abandonnés au pied des colonnes, sacs éventrés laissés entre deux containers, cartons et meubles entassés sur les trottoirs... Ces scènes ne sont plus des exceptions, elles sont devenues trop fréquentes. Un constat amer et malheureusement inacceptable, surtout lorsqu'on connaît les conséquences de ces incivilités.

En 2024, plus de 105 tonnes de déchets ont été évacuées par les services municipaux en dehors des circuits habituels de collecte, dont des déchets amiantés. Ce type d'intervention mobilise des moyens importants. Ils pourraient être utilisés pour des projets plus utiles à l'ensemble des habitants. Lutter contre les dépôts sauvages, c'est avant tout un choix de priorité.

Des solutions existent et elles sont simples. Le service gratuit d'enlèvement des encombrants proposé par Saint-Nazaire Agglo permet à chacun de se débarrasser de ses objets encombrants en toute légalité et sans gêner les autres. Un appel, une inscription, et il suffit de déposer ses objets la veille du jour de collecte. C'est rapide, gratuit et pratique ! Il suffit de faire preuve de responsabilité.

Pour renforcer cette lutte, la Ville mobilise des moyens humains et matériels : une équipe d'intervention rapide, des agents assermentés et des contrôles renforcés visant à identifier les responsables et à sanctionner les comportements irresponsables. Les amendes peuvent aller de 135 € à 1 500 € pour les particuliers et jusqu'à 72 000 € et deux ans de prison pour les professionnels. Ces mesures sont nécessaires pour montrer que la Ville et ses habitants ne toléreront plus de telles pratiques.

À partir de 2026, Silène sera partie prenante et pourra également sanctionner les auteurs des incivilités.

À ces actions, s'ajoutent des campagnes de sensibilisation avec des affichages et des messages clairs pour informer sur les bonnes pratiques.

Alors, plutôt que de jeter au hasard, agissons avec bon sens et respect. Parce que chacun de nous a un rôle à jouer pour préserver des quartiers propres, sûrs et agréables.



**LES DÉPÔTS  
SAUVAGES  
NOUS GÂCHENT  
LA VILLE**

**MA COLLECTE EN 1 CLIC**

Encombrants, ordures ménagères, tri des déchets...  
Toutes les solutions sur [saintnazaireagglo.fr](http://saintnazaireagglo.fr)

**-SAINT-NAZAIRE**

**silène**  
L'HABITAT AU CŒUR.

Ville de Saint-Nazaire - Création © VUPAR - Photo © Sciezennevre - Image des dépôts sauvages générée à partir de l'IA

« Les dépôts sauvages représentent un vrai fléau pour notre ville. Non seulement ils dégradent notre cadre de vie, mais ils génèrent aussi des coûts importants pour la collectivité. Nous renforçons les contrôles, les sanctions et la sensibilisation, mais cela nécessite l'engagement de chacun. Il est temps d'agir ! »

Xavier Perrin, Président de Silène

### Un service gratuit pour les encombrants

Besoin de vous débarrasser d'un meuble, d'un matelas ou d'un vieux sommier ?

Pas besoin de les abandonner dans la rue ! Le service d'enlèvement des encombrants est gratuit et accessible une fois par mois sur simple inscription.

- Appelez le 02 51 76 13 22 pour fixer un rendez-vous
- Déposez vos objets la veille du jour de collecte

Équipe d'intervention rapide pour les dépôts sauvages : 02 40 00 38 28 ou via l'appli « Mon Agglo Facile »

C'est facile, rapide et respectueux de tous. Alors, adoptons les bons gestes !

### Agissons pour un cadre de vie propre et responsable

Lutter contre les dépôts sauvages, c'est avant tout un acte collectif. Chacun de nous doit respecter les règles de collecte et faire un usage responsable des services mis à disposition pour préserver notre environnement. Ensemble, nous pouvons rendre nos quartiers plus propres et agréables à vivre.

## BIEN DANS MA VILLE

# Réseau de Chaleur Urbain : une nouvelle énergie pour nos logements

C'est un grand pas vers la transition énergétique ! À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2026, le Réseau de Chaleur Urbain sera en service. Silène s'engage pleinement dans ce projet aux côtés de Saint-Nazaire Agglo, avec un double objectif : offrir à ses locataires une énergie plus décarbonée et maîtriser durablement les charges.

À partir du 7 juillet 2025, les travaux de raccordement au Réseau de Chaleur industriel Urbain (RCiU) vont démarrer. Une dizaine de résidences Silène va être impactée entre juillet et décembre 2025. Les locataires concernés seront informés des jours où les routes seront fermées.

### Comment ça marche ?

Deux centrales produisent de la chaleur : une chaufferie à bois côté Ville Port et une centrale de pompe à chaleur qui récupère la chaleur des eaux usées de la station d'épuration côté Ville Ouest. Cette chaleur est transportée sous forme d'eau chaude dans des canalisations isolées, jusqu'aux immeubles raccordés. Des échangeurs transmettent ensuite cette chaleur aux réseaux internes des bâtiments.



### Ce que cela change pour Silène ?

À terme, plus de 4 000 logements de son parc seront connectés entre 2026 et 2028. Cela représente 25 % de la consommation du futur réseau. Les chaudières à gaz qui fonctionnent dans nos chaufferies collectives seront peu à peu remplacées par ce réseau.

### Pourquoi c'est une bonne nouvelle ?

- Le prix est plus stable que celui du gaz qui explose.
- Cette solution émet moins de CO<sub>2</sub> (88 % de biomasse).
- L'approvisionnement du bois provient de filières locales du département et de la région.

## Des accueils repensés pour mieux vous accueillir

Chez Silène, notre priorité, c'est vous. Pour vous offrir un service plus clair et plus efficace, nous faisons évoluer la localisation de nos Points-Accueil.

L'objectif? Afin d'être plus disponibles et réactifs à vos côtés, nous regroupons certains Points-Accueil. Cette évolution permet de renforcer la présence de nos équipes sur chaque secteur, de mutualiser nos forces et d'améliorer la continuité de service, sans jamais modifier notre engagement auprès de vous. Notre priorité reste la même: vous garantir un accompagnement de qualité, au quotidien comme dans les moments plus complexes.

### Concrètement, qu'est-ce qui change ?

D'ici la fin de l'année, trois accueils mutualiseront leurs équipes pour mieux vous recevoir.

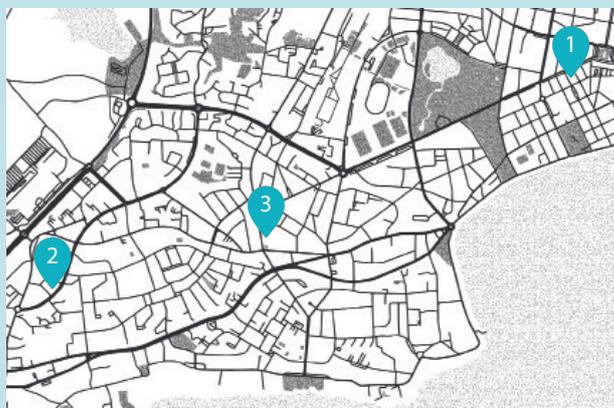
Selon votre résidence, votre Point-Accueil et vos interlocuteurs référents peuvent évoluer:

- 1 Les Points-Accueil de la place Poincaré et du parc paysager seront regroupés au siège de Silène, 17 rue Pierre Mendès-France.
- 2 Les Points-Accueil situés rue des Frênes et celui dédié aux communes extérieures seront transférés place Nadia Boulanger, 3 boulevard Sarah Bernhardt.
- 3 Le Point-Accueil actuellement au centre commercial Kerlédé sera déplacé au 26 bis boulevard Laënnec.

Nos équipes resteront à vos côtés à chaque étape, avec des services accessibles en ligne ou à proximité de chez vous.

Les changements seront mis en place progressivement, d'ici la fin de l'année. Nous vous tiendrons informés sur notre site Internet et dans nos Points-Accueil.

Plus simple, plus efficace... et toujours la même qualité d'écoute à vos côtés !



## Exposition Saint-Nazaire, la ville réinventée

du 4 juin au 28 septembre au LIFE, base sous-marine Saint-Nazaire. Entrée gratuite.

Peut-être vivez-vous dans une résidence Silène emblématique de Saint-Nazaire ?

Photos, films, objets et témoignages...

Revivez les transformations de la ville depuis 1945.

En savoir plus : [saintnazaireagglo.fr](http://saintnazaireagglo.fr)



### CHIFFRES CLÉS

EN 2024, LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE  
SILÈNE & VOUS A TRAITÉ

**67 551 APPELS**

SOIT PRÈS DE

**1 300 APPELS**

PAR SEMAINE !

## Profitez de la lumière naturelle dans votre logement

Ouvrez vos volets dès le matin pour inonder votre intérieur de lumière naturelle. Cela réduit l'usage de l'éclairage artificiel, économise de l'énergie et améliore votre bien-être.

Pour garder la fraîcheur dans votre logement en cas de fortes chaleurs :

- aérez tôt le matin ou tard le soir
- fermez les volets



## Questions / réponses

**Est-ce que je dois occuper mon logement toute l'année ?**

Oui, c'est la règle.

Votre logement social doit être votre résidence principale : vous devez y vivre au moins 8 mois par an, de façon effective et continue.

C'est une obligation légale (article L.442-3-5 du Code de la construction et de l'habitation). Des exceptions existent (raisons de santé, obligations professionnelles...), mais elles doivent être justifiées.

**Est-ce que je peux louer mon logement ?**

Non, jamais.

Vous ne pouvez ni louer, ni sous-louer, ni prêter votre logement, même pour une courte durée.

Le logement est attribué pour votre usage personnel uniquement. En cas d'infraction, les conséquences sont lourdes : résiliation du bail et obligation de quitter les lieux.

## RÉACTION DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

### CLCV

Un constat affligeant ! Les dépôts sauvages d'encombrants se multiplient, polluent notre environnement et donnent une très mauvaise image de nos quartiers. Ces incivilités, répréhensibles et passibles d'amendes, nuisent à la santé, l'hygiène, le bien-vivre.

Silène a décidé un plan d'action. Chacun doit se sentir concerné et prendre les mesures qui s'imposent pour freiner l'escalade.

La CLCV pense qu'il faut absolument casser les mauvaises habitudes et retrouver une attitude responsable, respectueuse de la vie en société.

### CNL

L'indiscipline d'une minorité de résidents n'appliquant pas le règlement intérieur concernant les encombrants, entraîne un surplus de travail aux agents de Silène, mais aussi un coût financier supplémentaire très important pour le bailleur qui se répercute sur l'ensemble des locataires.

Déposer les encombrants n'importe quand remet en cause le bien vivre ensemble.

Deux solutions : donner une seconde vie à nos objets par le biais des associations pour en faire profiter ceux qui en ont besoin, ou appeler Saint-Nazaire Agglo au 02 51 76 13 22 ou [saintnazaireagglo.fr](http://saintnazaireagglo.fr)

La CNL demande aux résidents de respecter les consignes qui sont affichées dans les halls.

### CGL

Chers locataires de Silène,

La CGL souhaite prendre position sur plusieurs sujets qui nous tiennent à cœur comme les dépôts sauvages d'encombrants et les incivilités qui nuisent au bien-vivre ensemble.

Malheureusement, nous constatons souvent que c'est une minorité de résidents qui ne respecte pas les règles de vie collectives.

Toutes ces incivilités, dépôts sauvages et encombrants ont un coût pour les locataires surtout sur vos charges.

Silène et la ville de Saint-Nazaire mettent des plans d'action pour lutter contre ces pratiques et nous les soutenons.

Nous en appelons à la mobilisation de tous et au respect.

## De locataire à propriétaire : et si c'était le moment ?

Chez Silène, devenir propriétaire quand on est déjà locataire, c'est possible. C'est même plus simple que vous ne le pensez. Du premier renseignement à la remise des clés, nos conseillers vous accompagnent et vous éclairent sur les enjeux entre location et propriété.

Deux options s'offrent à vous :

### 1. Acheter le logement que vous occupez

Vous êtes locataire depuis plus de 2 ans ? Si votre résidence fait partie de celles proposées à la vente, vous pouvez acheter votre logement avec une réduction de 20 % sur le prix.

### 2. Choisir un autre bien à la vente

Chaque mois, Silène Accession met en vente des appartements ou des maisons à différents prix, accessibles selon votre budget.

Pour concrétiser votre projet, les conseillers de Silène Accession seront à vos côtés à chaque étape clé :

**Étape 1 :** l'évaluation de votre budget : Silène Accession facilite la réalisation de votre étude avec l'aide d'un réseau de professionnels dédiés.

**Étape 2 :** une fois votre budget défini, Silène Accession vous assure un suivi personnalisé et vous accompagne tout au long de votre projet.

Bonne nouvelle :

- les logements sont éligibles au Prêt à Taux Zéro
- les frais de notaire sont réduits (environ 3 %)
- et si vous êtes salarié d'une entreprise de + 10 salariés, vous pouvez peut-être bénéficier du prêt Action Logement

Contactez-nous pour en parler !

- 02 53 48 44 44
- [vente@silene-habitat.com](mailto:vente@silene-habitat.com)

Envie de rester informé sur nos biens à vendre et de profiter de nos conseils ? Retrouvez bientôt Silène Accession sur les réseaux sociaux.



## AGENDA

### DES TEMPS FORTS PENSÉS POUR VOUS !

Dès le 5 juillet et tout l'été

Destifoot

Stage de foot pour les filles et les garçons de 7 à 17 ans, en partenariat avec la Ligue de Football des Pays de la Loire

Tarifs préférentiels pour les locataires Silène (115€ max la semaine en pension complète ; stage encadré par des animateurs professionnels)

Inscription : 02 40 80 70 55

À partir de septembre

- Portes ouvertes de l'École de la Seconde Chance pour les jeunes en quête de nouveaux projets
- Ateliers de fabrication de produits éco-responsables
- Concert promenade
- Distribution du miel d'été récolté dans nos ruches urbaines
- Plantation participative

Toutes les infos pratiques seront affichées prochainement dans les résidences et disponibles sur les réseaux sociaux.

**silène**  
L'HABITAT AU CŒUR.

- 02 53 48 44 44 du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h.  
En dehors de ces horaires, un service d'astreinte traite les urgences.
- Pour un dépannage, contrat multiservices : 09 69 39 80 20
- [contact@silene-habitat.com](mailto:contact@silene-habitat.com)
- Votre compte locataire en ligne Silène&Moi ([silene-habitat.com](http://silene-habitat.com) ou appli mobile)

Suivez notre actualité sur le web :

[silene-habitat.com](http://silene-habitat.com)



Éditeur : Silène - Office Public de l'Habitat - 17 rue Mendès-France - BP63 - 44602 Saint-Nazaire CEDEX - Directrice de la publication : Sandrine Williamson - Rédaction : Communication Silène - Maquette : Vupar - Crédits photos : Silène, Dalkia, Didier Carluccio, Magenta Films, Ville de Saint-Nazaire - Impression : La Nouvelle Imprimerie - Magazine gratuit - N°ISSN 2106 - 3508 - Imprimé avec des encres végétales